



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB

ORDRE DU JOUR :

Bilan trésorerie

Bilan de la soirée débat du 14 janvier 2013

Fonctionnement du bureau (définition et répartition des tâches)

Préparation de l'assemblée générale 2013

Élection des membres du bureau

Point financier

Bilan d'activité

Perspective 2d semestre 2013

Evolution statut...

Gestion Gmail (qui? comment? formation aux utilisateurs du site?)

Opération communication CLUB

accueil des nouveaux arrivants

dossier à transmettre aux nouveaux arrivants (annuaire, plaquette, statuts, quelques compte-rendus de formation).

-

Thème 1 : convivialité

Idées : apéros à thème, de travail, organiser des activités à thème au sein du CLUB, formation, visites de résidences, se revoir, se retrouver plus régulièrement, importance de la régularité des rencontres, se retrouver dans un endroit chauffé...

Thème 2 : se connaître mieux et mutualiser les expériences

Idées : réunions au minimum 4 fois par an, créer un mode d'emploi du fonctionnement de la communication au sein du CLUB, organiser des réunions libres sur un thème avec simplement des échanges d'expérience, échanges de coordonnées, évaluer les compétences de chacun, se rencontrer une fois par mois de manière informelle...

Thème 3 : outils de communication

Idées : apporter une meilleure précision des lieux de RDV, une gazette avec l'organigramme du CLUB, échanger nos e-mails, faire un blog et une gazette « la vie du CLUB », compte-rendus de réunion, webcam, vidéos, faire rappel par SMS des réunions du CLUB, donner les coordonnées des membres du CLUB, se donner des surnoms thématiques...

Thème 4 : Le partage

Idées : ne pas attendre que les informations viennent des organisateurs, savoir déléguer, relais, partager les compétences et les informations, échanges plus par mails les documents, compte-rendus, importance de la régularité des informations, identifier les spécialistes ou les référents sur une thématiques, discuter du fonctionnement, recentraliser...

Annexe 1: Présentation maison des associations

Description :

81 rue saint Roch 31400 Toulouse

Téléphone : 05 62 26 81 00 Fax : 05 62 26 81 01

Email : maison.associations@mairie-toulouse.fr

La Maison des Associations, située dans l'ancienne caserne Niel, est un service public municipal qui s'adresse aux associations déclarées à but non lucratif.

Adhésion :

Peuvent adhérer à la Maison des Associations, toutes associations à but non lucratif, (conformément à la Loi du 1er Juillet 1901 et au décret d'application du 16 Août 1901), qui exercent des activités à caractère social, culturel, éducatif et sportif.

Toutes activités à tendance raciale, politique ou culturelle sont interdites.

L'association doit avoir son siège social à Toulouse, ou à défaut, que son champ d'activités associatives sur la ville soit démontré.

L'adhésion est payante : 50 € par an (une année civile). En cas d'adhésion en cours d'année, le paiement de l'adhésion se fera au prorata des mois écoulés.

Des boîtes aux lettres sont mises à disposition des associations en contre partie d'une cotisation annuelle de 5 €.

La Maison des Associations est ouverte de 9 heures à 24 heures du Lundi au Samedi.

La liste suivante énumère les locaux mis à disposition des associations adhérentes :

*Le Hall d'Entrée et d'Exposition où les associations peuvent exposer (affiches, tableaux...) ou organiser des rencontres.

*Des bureaux sont mis à la disposition des associations : 4 au rez-de-chaussée et 9 au premier étage.

Les bureaux sont tous équipés à l'identique : 2 tables, 5 chaises, 8 placards (4 colonnes) et 2 poubelles.

*Deux salles de réunions (35m² et 50m²) situées au premier étage sont mises à la disposition des associations adhérentes.

*Une salle de spectacle de 250 m² :

Il est à noter que cette salle n'est pas une salle festive (pas de mariage, ni de baptême, etc...)

La Mairie de Toulouse se réserve le droit d'annuler toute réservation de cette salle pour répondre à ses besoins propres.

*Une salle informatique équipée de 5 ordinateurs et d'une imprimante en réseau.

L'utilisation des ordinateurs de cette salle se fera en conformité avec un système de sécurité informatique adapté (règles strictes).

L'accès à cette salle est gratuit pour les associations adhérentes.

Afin d'assurer une bonne gestion du matériel, la salle est ouverte de 9 heures à 17 heures, en même temps que l'accueil.

*Un service reprographie.